



BULLETIN

de la FSU 85

FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE

enseignement, éducation, recherche, culture, formation, insertion



PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

déposé le 28 décembre 2012

**7^{ème} CONGRÈS
DÉPARTEMENTAL**

**JEUDI 24
JANVIER 2013**

**LYCÉE DE LATTRE DE
TASSIGNY**

LA ROCHE-SUR-YON

Trimestriel
N° CPPAP 0615 S 07359
ISSN 1249-0415

Directeur de la
Publication : A. Deau
Imprimerie FSU 85

FSU 85 Cité des Forges
Bât. A Esc. E porte 133
BP 01 85001
La Roche/Yon Cedex

tél. + fax : 02 51 05 56 80
courriel : fsu85@fsu.fr
site : http://sd85.fsu.fr

ÉDITORIAL

CONSTRUIRE L'AVENIR

L'année 2012 se termine avec de fortes inquiétudes face à l'avenir : comment sortir de cette crise économique et sociale qui n'en finit pas ? La pauvreté s'étend : 8 millions de personnes, dont près d'un enfant sur 5 vivent sous le seuil de pauvreté.

Les attentes sont fortes : santé, logement, éducation, emploi, fiscalité, retraites, pouvoir d'achat... Les Services Publics et la Fonction Publique doivent y contribuer efficacement.

La FSU demande au gouvernement d'engager des réformes et des mesures ambitieuses. Il faut transformer la société en profondeur pour améliorer la vie au quotidien.

Le 7^{ème} Congrès fédéral, se déroulera du 11 au 15 février 2013 à Poitiers. Préparé par les syndiqués, en particulier lors des Congrès Départementaux, il positionnera la FSU pour les trois ans à venir sur l'ensemble des questions.

Les débats doivent enrichir les mandats et permettre à la FSU de se constituer comme une force syndicale majeure dans les Fonctions Publiques.

L'année nouvelle qui s'annonce devra être celle de la réalisation de tous nos vœux...

le secrétaire départemental
Albert DEAU

SOMMAIRE

page 1 :	Éditorial
pages 2, 3 :	Organisation, Thèmes, Commissions
pages 4, 5 :	Les adhérent(e)s ... et les syndicats nationaux
pages 6, 7 :	... Et la FSU c'est quoi au fait ?
pages 8, 9 :	Zoom sur les quatre thèmes
pages 10, 11 :	Tirer toutes les leçons (élections) Les finances de la FSU 85
page 8 :	Votes des syndiqué(e)s

Ce bulletin vous a été envoyé grâce aux fichiers informatiques des syndicats de la FSU 85. Conformément à la loi du 8 janvier 1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à la FSU 85.

ORGANISATION

UN MOMENT MAJEUR

Le Congrès de la FSU permet à chaque syndiqué(e) de pouvoir participer, s'exprimer et voir son avis pris en compte, parce qu'il s'agit de l'instance suprême de la fédération. Ouvert à toutes et à tous pour permettre le maximum d'échanges ce 7^{ème} Congrès Départemental se tiendra sur une journée, prise sur le temps de travail.

Le matin sera consacré au thème général retenu : « pour des alternatives économiques, sociales et écologiques » (thème 3). L'après-midi sera consacré aux débats en commissions (thème 1 et 4), aux prises de décisions et mandatement des délégué(e)s au Congrès national.

ORGANISATION DE LA JOURNÉE

08 H 30	accueil
09 H 00	ouverture du Congrès
09 H 30	<u>thème général</u> « pour des alternatives économiques, sociales et écologiques »
11 H 30	votes nationaux et votes départementaux vie de la section
12 H 30	repas
14 H 00	travail en commissions
16 H 00	rapport des commissions débat et vote
17 H 00	clôture du congrès

7^{ème} Congrès Départemental de la FSU 85

**Jeudi 24 janvier 2013
de 8 H 30 à 17 H 30**

**LYCÉE DE LATTRE DE TASSIGNY
165 rue Hubert Cailler
LA ROCHE-SUR-YON.**

*Pour y participer il faut soit être délégué(e) au titre d'un syndicat national ou d'un courant de pensée, soit être auditeur(trice).
Le Congrès est ouvert à toutes et à tous.*

*Les délégué(e)s sont désigné(e)s par leur syndicat ou leur courant de pensée, selon les critères départementaux de représentation.
Eux seul(e)s ont droit de vote.*

Les syndiqué(e)s souhaitant participer au Congrès à titre individuel le peuvent, ils le seront en tant qu'auditeur(e) (droit à intervention mais pas droit de vote).

Les délégué(e)s recevront une demande d'autorisation d'absence pour activité syndicale à transmettre à l'administration (3 jours avant délai minimum)

Les auditeur(trice)s doivent se manifester, sans tarder, auprès de la FSU 85 pour recevoir cette autorisation d'absence.

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

..... TÉLÉPHONE : COURRIEL :

participera au Congrès Départemental de la FSU le 24 janvier 2013.

Je prendrai le repas du midi sur place (à régler par chèque le jour du Congrès) **OUI** **NON** (entourer votre choix)

à renvoyer à : FSU 85 Cité des Forges BP 01 85001 La Roche/Yon CEDEX
télécopie : 02 51 05 56 80 courriel : fsu85@fsu.fr

LES THÈMES EN DÉBAT

La FSU tiendra à Poitiers son 7^{ème} Congrès National, du 11 au 15 février 2013.

Le Bureau Départemental de la FSU 85 a décidé de proposer deux commissions concernant les thèmes 1 et 4 et un thème général (le thème 3). L'objectif est de permettre la participation du plus grand nombre, facilitant la prise collective de décisions et d'engagements.

COMMISSION N° 1 (thème 1)

Éducation, Formation, Culture et Recherche

État des lieux : un système inégalitaire fortement marqué par les inégalités sociales. 2007-2012 : 5 ans contre l'École.

Faire réussir tous les jeunes : Savoirs, culture commune. Entrer efficacement dans les apprentissages. Aide et individualisation. Handicap. Orientation.

Scolarité, parcours scolaire : Relever le défi de la démocratisation. Scolarité obligatoire à 18 ans. Place des diplômes et des certifications. Éducation et formation tout au long de la vie

Combattre les inégalités : sociales, scolaires, territoriales. Éducation prioritaire, internats. Carte scolaire, mixité sociale. Partenaires, éducation populaire. Aides et bourses. Construire l'égalité filles/garçons.

- Enseignement supérieur recherche: des enjeux de société. Restructuration à marche forcée. Dangers de la régionalisation.

- Métiers et missions : Métiers en évolution. Travail en équipe et complémentarité. Nouveaux métiers. Évaluation, formation.

COMMISSION N° 2 (thème 4)

Quelle FSU pour quel syndicalisme ?

État du syndicalisme et avenir de la FSU : Contexte, éléments de stratégies syndicales. Les évolutions du syndicalisme français. La place de la FSU. Quel syndicalisme ? Quels objectifs la FSU peut-elle se fixer ?

Pour une FSU plus efficace : Une FSU mieux organisée. Conséquences des accords de Bercy. Les Sections Départementales et les Conseils Fédéraux Régionaux. Le Centre de Formation, l'Institut de la FSU.

Le syndicalisme international de la FSU, des avancées à poursuivre : Affiliation internationales. Solidarité internationale. Fonctionnement du secteur international.

Modifications statutaires : (propositions)

THÈME GÉNÉRAL (Thème 3)

Pour des alternatives économiques sociales et écologiques, pour les droits et les libertés

Transition écologique, accès aux biens communs et aux droits sociaux fondamentaux : l'urgence d'un autre monde.

Droits humains, droits des peuples et paix. Pour une autre Europe.

En France, agir pour un développement soutenable, fondé sur une autre répartition des richesses.

Une protection sociale et des droits sociaux de haut niveau pour tous.

Pour le respect des droits et des libertés, pour l'égalité des droits.

LES ADHÉRENT(E)S ...

VENDEE	2009-2010	2010-2011	2011-2012
EPA	1	-	-
SNAC	-	-	-
SNASUB	9	10	12
SNCS	-	-	-
SNE	4	5	6
SNEP	39	47	48
SNEPAP	-	-	1
SNES	259	250	247
SNESUP	-	-	-
SNETAP	47	47	46
SNICS	15	12	12
SNPES-pjj	6	10	12
SNPI	-	-	-
SNUASFP	4	6	4
SNU-CLIAS	-	-	-
SNUEP	8	6	6
SNU-ipp	310	345	362
SNUPDEN	1	-	1
SNU-TEFI	19	32	25
SNUITAM	2	2	5
SNUACTE	9	11	2
SUPMAE	-	-	-
SNUP CDC	-	1	-
TOTAL	733	784	789

PAYS DE LA LOIRE	2009-2010	2010-2011	2011-2012
EPA	84	80	81
SNAC	11	13	10
SNASUB	52	50	53
SNCS	18	17	21
SNE	38	36	38
SNEP	297	286	301
SNEPAP	14	14	16
SNES	2 125	2 053	2 037
SNESUP	230	217	223
SNETAP	259	261	265
SNICS	98	91	86
SNPES-pjj	37	37	42
SNPI	3	3	4
SNUASFP	34	45	35
SNU-CLIAS	49	60	64
SNUEP	71	70	96
SNU-ipp	2 270	2 339	2 316
SNUPDEN	4	5	8
SNU-TEFI	196	247	249
SNUITAM	16	15	19
SNUACTE	39	30	20
SUPMAE	-	-	1
SNUP CDC	1	1	1
TOTAL	5 946	5 970	5 986

Ces trois tableaux retracent l'état et l'évolution de la syndicalisation à la FSU aux plans départemental, académique et national, ces trois dernières années.

Les chiffres sont à mettre en rapport avec le champ de syndicalisation des syndicats concernés : de quelques centaines de personnes à plusieurs centaines de milliers. De nouveaux syndicats avaient rejoint la FSU : SNE (environnement), SUPEQUIP' (Équipement), SNUPDEN (chefs d'établissement à l'EN), SYGMA (Agriculture), dans la période 2003-2004 à 2005-2006. Ce processus continue avec le SUP MAE (Ministère des Affaires Étrangères) et le SNUP CDC (Caisse des Dépôts et Consignations). Dernièrement SUPEQUIP, SYGMA et un syndicat associé SNA-MER ont fusionné pour constituer le SNUITAM. L'UNATOS est devenu le SNUACTE.

Les syndicats nationaux de la FSU rassemblent avant tout des personnels (très divers) de l'Éducation (Éducation Nationale, Agriculture, Justice).

Mais la FSU se diversifie : le choix fait à Perpignan (4ème Congrès National) de s'élargir à l'ensemble des trois fonctions publiques et non plus de la seule Fonction Publique d'État a permis d'accueillir de nouveaux syndicats.

De Fédération de l'Éducation, la FSU évolue vers une fédération inter fonctions publiques.

	1992-1993	1996-1997	2001-2002	2005-2006	2008-2009	2011-2012
FRANCE	139 821	185 861	163 667	165 299	163 372	159 845
PAYS de la LOIRE	4 944	6 394	5 370	5 705	6 085	5 986
VENDEE	654	831	675	755	784	789

La FSU a, depuis sa création, connu une progression régulière et sensible de ses effectifs de 1992-1993 à 1996-1997 à tous les niveaux. Puis elle a subi un tassement global de ses effectifs, avec des évolutions différenciées selon les syndicats et les catégories de personnels, jusqu'en 2001-2002. Après une amorce de remontée, la tendance est à la stagnation, voire à la baisse.

FRANCE	2009-2010	2010-2011	2011-2012
EPA	306	303	301
SNAC	284	245	231
SNASUB	2 947	3 098	3 295
SNCS	1 358	1 237	1 310
SNE	943	945	1 004
SNEP	9 596	9 527	9 636
SNEPAP	320	289	350
SNES	63 409	63 214	61 544
SNESUP	6 199	6 196	6 159
SNETAP	3 851	3 949	3 875
SNICS	1 848	1 863	1 716
SNPES-pjj	1 018	1 026	1 057
SNPI	122	151	152
SNUASFP	502	522	439
SNU-CLIAS	5 309	5 570	5 818
SNUEP	2 268	2 329	2 839
SNU-ipp	51 744	51 904	51 567
SNUPDEN	140	142	163
SNU-TEFI	2 581	2 806	2 911
SNUITAM	778	772	733
SNUACTE	4 847	4 666	4 601
SUP MAE	81	114	35
SNUP CDC	82	105	109
TOTAL	160 523	160 973	159 845

... ET LES SYNDICATS NATIONAUX

- 1 - Éducation Populaire Autogestion (EPA)**
(personnels relevant de Jeunesse et Sports, des secteurs de l'animation, de l'éducation populaire)
- 2 - Syndicat National des Affaires Culturelles (SNAC)**
(personnels relevant du Ministère de la Culture et de ses établissements)
- 3 - Syndicat National de l'Administration Scolaire et Universitaire et des Bibliothèques (SNASUB)**
- 4 - Syndicat National des Chercheurs Scientifiques (SNCS)**
- 5 - Syndicat National de l'Environnement (SNE)**
(Ministère et services de l'Environnement)
- 6 - Syndicat National de l'Éducation Physique (SNEP)**
- 7 - Syndicat National de l'Ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire (SNEPAP)**
- 8 - Syndicat National des Enseignements du Second Degré (SNES)**
- 9 - Syndicat National de l'Enseignement Supérieur (SNESUP)**
- 10 - Syndicat National de L'Enseignement Technique Agricole Public (SNETAP)**
- 11 - Syndicat National des Infirmier(e)s Conseiller(e)s de Santé (SNICS)**
- 12 - Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social Protection Judiciaire de la Jeunesse (SNPES-PJJ)**
- 13 - Syndicat National des Personnels d'Inspection (SNPI)**
- 14 - Syndicat National Unitaire des Assistants Sociaux de la Fonction Publique (SNUAS-FP)**
- 15 - Syndicat National Unitaire des Collectivités Locales de l'Intérieur et des Affaires Sociales (SNU-CLIAS)**
(collectivités territoriales et leurs établissements, préfetures, DDASS)
- 16 - Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel (SNUEP)**
- 17 - Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des Écoles et PEGC (SNU-ipp)**
- 18 - Syndicat National Unitaire Interministériel des Territoires de l'Agriculture de la Mer (SNUITAM)**
- 19 - Syndicat National Unitaire des Personnels du groupe CDC (SNUP-CDC)**
- 20 - Syndicat National Unitaire des Personnels de Direction de l'Éducation Nationale (SNUPDEN)**
- 21 - Syndicat National Unitaire Travail Emploi Formation Insertion (SNU-TEFI)**
(Pôle Emploi, Ministère du Travail, réseau de l'insertion)
- 22 - Syndicat Unitaire des Personnels du Ministère des Affaires étrangères (SUPMAE)**
- 23 - Syndicat National Unitaire des Agents des Collectivités Territoriales et de l'État (SnuACTE)**

Créée en avril 1993, la FSU a été définitivement fondée à Mâcon en mars 1994 (1er Congrès National).

Au départ les syndicats qui l'ont constitué existaient déjà à la Fédération de l'Éducation Nationale (FEN) comme le SNES, le SNEP, le SNETAA, le SNETAP..., d'autres comme le SNU-ipp, le SNASUB, le SNICS sont issus d'un processus de scission de syndicats de la FEN, d'autres encore viennent d'autres horizons comme EPA, l'UNATOS.

Présente à l'Éducation Nationale la FSU l'est aussi à l'Agriculture, à la Justice, à la Culture, à Jeunesse et Sports, à Pôle Emploi, au Travail, à l'Intérieur, aux Affaires Sociales, à l'Équipement, à l'Environnement, dans les Collectivités Territoriales, plus récemment au ministère des Affaires Étrangères, au groupe CDC...

La FSU compte aujourd'hui 23 syndicats nationaux répartis sur plusieurs ministères, établissements, réseaux, collectivités concernant les trois fonctions publiques et aussi des personnels sous contrat privé.

La plupart des syndicats ont fondé la FSU, d'autres l'ont rejoint ensuite, ce processus d'apports nouveaux se poursuit.

Les syndicats de la FSU sont très divers. Ils peuvent être catégoriels (SNUASFP, SNICS, SNEP) ou être multicatégoriels comme le SNETAP à l'Enseignement Agricole Public.

Depuis le 2ème Congrès (Toulouse) le Syndicat National des Professeurs d'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (SNPIUFM) a fusionné avec le SNESUP, le Syndicat National des Chercheurs Scientifiques SNCS a adhéré à la FSU, ainsi que le Syndicat National des Affaires Culturelles (SNAC).

D'autres syndicats ont par la suite rejoint la FSU : le SNEPAP issu de l'UNSA, le SNUEP issu du SNETAA.

Des syndicats : le SYGMA, le SNU-CLIAS, le SNU-TEFI, le SNE, SUP-Équip' sont issus de la CFDT, qu'ils ont quitté suite au mouvement sur les retraites de 2003. Le SNUPDEN (chefs d'établissement) s'est créé en 2005. Récemment le SUP MAE et le SNUP CDC ont rejoint la FSU.

Dernièrement le SYGMA, SUP-Equip', le SNAMER ont fusionné en créant le SNUITAM. L'UNATOS s'est transformé en SnuACTE.

L'élargissement de la syndicalisation de la FSU à l'ensemble des trois Fonctions Publiques (4ème Congrès Perpignan) a permis d'apporter des réponses immédiates et de poser la question de la place de la FSU sur l'échiquier syndical.

... ET LA FSU C'EST QUOI AU FAIT ?

La Fédération promeut un syndicalisme unitaire, démocratique, indépendant, pluraliste, au service des aspirations et des revendications des personnels qu'elle regroupe.

Elle œuvre en faveur de choix éducatifs, économiques et sociaux de justice, d'égalité, de solidarité, de laïcité et de démocratie. Elle contribue à la défense et à la promotion des Droits de l'Homme. Elle favorise le développement du rôle et de la place des femmes dans la société. Elle agit pour ces objectifs en France, en Europe et dans le monde. Elle favorise la coopération et la solidarité syndicales internationales, notamment avec les pays les plus pauvres.

Elle a en permanence le souci de débattre avec l'ensemble des personnels, de défendre avec force leurs revendications, d'élaborer des propositions afin de construire des alternatives aux politiques actuelles. Elle favorise l'émergence d'un véritable point de vue fédéral dans lequel chacun peut se reconnaître.

OBJECTIFS

La FSU cherche à construire un nouveau fédéralisme fondé sur :

- la recherche des convergences et la construction d'orientations communes ;

- le principe du pluralisme et de la représentation de la diversité des sensibilités dans les instances à tous les niveaux ;

- le refus de toute hégémonie d'un syndicat, ou d'une tendance, même s'ils sont majoritaires ;

- la garantie pour les syndicats nationaux de voir leurs intérêts pris en compte, quelle que soit leur taille ;

- le principe de l'unité.

Le fonctionnement de la Fédération associe les syndicats nationaux, les sections départementales et les courants de pensée.

SYNDICATS NATIONAUX

La FSU est une fédération de syndicats nationaux.

les syndiqués adhérents et payent leur cotisation à leur syndicat national.

Les syndicats nationaux

présentent des listes aux élections aux commissions administratives paritaires (CAP) des différentes catégories qu'ils regroupent. Ces élections déterminent leur niveau de représentativité dans leur secteur et permettent l'attribution de décharges syndicales.



Les syndicats nationaux versent à la fédération une cotisation en fonction de leur nombre d'adhérents. Ils mettent à sa disposition une part de leur décharge pour permettre le fonctionnement de la fédération à tous les niveaux.

Les règles de la FSU leur garantissent une libre administration et leur souveraineté dans leur champ de responsabilité. Les syndicats nationaux sont représentés dans chacune des instances de la fédération à travers

un système proportionnel dégressif tel qu'aucun syndicat ne peut à lui seul être majoritaire.

SECTIONS DÉPARTEMENTALES

La section départementale est l'organisation de base de la FSU. Elle organise la vie fédérale sur le plan départemental.

Elle est constituée par tous les membres des syndicats nationaux affiliés à la fédération.

La section départementale s'administre librement dans le cadre des statuts. Ses instances sont calquées sur les instances nationales et obéissent aux mêmes règles. Elles ont une représentation dans les instances délibératives de la FSU.

Depuis le 3^{ème} Congrès (2001) ont été créés des Conseils Fédéraux Régionaux (CFR) pour construire l'orientation fédérale sur toutes les questions qui se posent à ce niveau et assurer la représentation de la FSU.

COURANTS DE PENSÉE

La FSU reconnaît le droit aux syndiqués qui le souhaitent à

se rassembler en courant de pensée et de soumettre leur orientation au vote de l'ensemble des syndiqués.

Un vote d'orientation est donc organisé avant chaque Congrès.

Pour y participer, il faut déposer une liste de noms accompagnée d'un texte d'orientation. Tous les syndiqués votent au suffrage direct. **Ce vote détermine la représentativité et la place des courants de pensée dans les instances.** Il est assorti d'un système proportionnel dégressif, afin qu'aucun courant de pensée ne puisse détenir plus de 50 % + 1 siège dans une instance ou dans un Congrès.

LES RETRAITÉS

Les personnels retraités adhèrent aux différents syndicats composant la FSU dans lesquels ils militent aux côtés des actifs.

Ils sont regroupés dans la FSU, aux niveaux national, régional, départemental en Sections Fédérales de Retraités (SFR), celles-ci étant rattachées au niveau correspondant de la FSU qui les mandate.

Les SFR interviennent sur les questions qui touchent les retraités et personnes âgées, notamment au plan départemental qui est depuis les lois de décentralisation, l'échelon où se traite la politique sociale des personnes âgées.

INSTITUT DE RECHERCHE

L'Institut de Recherche Historiques, Économiques, Sociales et Culturelle existe depuis 1994. Il réunit de nombreux partenaires du monde associatif et syndical. Son conseil scientifique regroupe chercheurs et personnalités.

L'Institut anime des chantiers de recherche sur divers sujets. Il organise également des débats.

Revue trimestrielle « *Nouveaux Regards* »

HISTORIQUE

1991 - Lors du Congrès de la FEN à Clermont Ferrant, des syndicats, tendances et sections départementales minoritaires de la FEN rédigent une charte : « *Charte de Clermont-Ferrand* ». **Il s'agit de proposer un nouveau fédéralisme, différent de celui pratiqué par la direction de la FEN.**

1992 - Après l'exclusion du SNES et du SNEP de la FEN, lors d'un Congrès Extraordinaire à Perpignan, les militants signataires de la Charte de Clermont-Ferrand, refusant de se dissoudre dans un « *Syndicat des Enseignants* », décident de travailler ensemble au sein de Comités de Liaison Unitaire (CLU). Les CLU vont être dans bien des départements comme au niveau national, le lieu de débat sur l'avenir de la FEN, puis sur la forme de la future fédération. La future FSU rassemble alors des syndicats déjà constitués de la FEN (SNES, SNEP...) et d'autres créés par des militants des courants de pensée « *Unité et Action* » et « *École-Émancipée* » : SNUipp, SNASUB, SNICS, SNUASEN... : enseignants des écoles, personnels administratifs, infirmières et conseillères de santé, assistantes sociales.

1993 - Le 15 avril 1993, 12 syndicats nationaux lancent un appel « *à la construction d'un nouveau fédéralisme revendicatif, proche des personnels, unitaire, pluraliste* ». La Fédération syndicale unitaire est née.

L'activité militante est vite couronnée de succès : aux premières élections professionnelles de décembre, les syndicats du second degré maintiennent leur position et le SNUipp obtient la seconde place (il sera premier trois ans plus tard). **La FSU première fédération de l'éducation nationale passe alors devant la FEN.**

Mars 1994 - 1^{er} Congrès (fondateur) de la FSU à Mâcon. Il définit les statuts (vote à 70 % de toutes les décisions) et la plate-forme revendicative.

1996 - **La FSU devient la première organisation syndicale dans la fonction publique de l'État. Mais la question de la représentativité se heurte à la loi Perben.**

1997 - 2^{ème} Congrès de la Fédération à Toulouse.

2001 - Lors du 3^{ème} Congrès (La Rochelle), la FSU étend son champ de syndicalisation à l'insertion professionnelle en accueillant le SNU-ANPE.

Elle lance un appel à la constitution de Comités de Liaison Unitaires Intersyndicaux sans rencontrer de réponse suffisante de la part des autres organisations syndicales.

La FSU, constatant que le SNETAA, en dépit d'ultimes tentatives de conciliation, ne remplit plus les conditions pour être membre de la fédération, crée un nouveau syndicat des lycées professionnels : le SNUEP.

2004 - Lors du 4^{ème} Congrès (Perpignan), la FSU s'ouvre aux trois Fonctions Publiques. Plusieurs syndicats (territoriale, agriculture, environnement...) issus de la CFDT ont choisi de rejoindre la FSU entre 2001 et 2004.

2007 - 5^{ème} Congrès (Marseille).

2010 - 6^{ème} Congrès (Lille).

CENTRE DE FORMATION

La FSU s'est doté dès sa création d'un Centre National de Formation Syndicale. Ce centre est agréé par la Fonction Publique à délivrer des labels ouvrant droit à formation.

Le Centre de Formation de la FSU organise de nombreux stages nationaux et dans les sections départementales sur différents sujets.

ZOOM SUR LES QUATRE THÈMES

THÈME 1 : ÉDUCATION FORMATION CULTURE RECHERCHE

Le thème balaie l'ensemble des problématiques, pointant certains des éléments saillants présent dans les débats sur la refondation de l'école.

La culture, comme un bien commun et sa transmission relève des pouvoirs publics : principalement, le Service Public de L'Éducation Nationale et le Service Public de la Culture.

En éducation, la « *culture commune* » est appréhendée comme un ensemble de savoirs et de savoir faire que tout élève doit posséder au terme de sa scolarité. La « *culture pour tous* » procède d'une ambition démocratique d'accès à des œuvres, des événements et des pratiques.

La scolarité portée à 18 ans aurait des conséquences sur les rôles respectifs des différents cycles d'enseignement (école, collège lycées).

Les élèves ont besoin de « mieux d'école ».

Rythmes scolaires : au-delà du volume horaire annuel, hebdomadaire et quotidien des élèves, de leur organisation, la réflexion doit porter sur les conditions d'une véritable amélioration des conditions d'apprentissage.

Individualisation. La personnalisation a été au cœur des réformes (2007-2012). Au prétexte de lutte contre l'échec scolaire et de volonté de réduction du nombre des élèves en difficulté, **l'aide et l'accompagnement ont été pensés hors de la classe.** En s'appuyant sur les attentes légitimes

d'une prise en compte individuelle, cette vision nie la dimension collective des apprentissages et la nécessité de traiter des difficultés au cœur même de la classe.

Tous les élèves doivent pouvoir poursuivre et réussir leurs études dans l'une des trois voies du lycée (générale technique, professionnelle). Il faut développer les passerelles à tous les niveaux pour favoriser les réorientations positives. L'offre de formation doit être également répartie sur l'ensemble du territoire.

Il faut développer les formations dans tous les secteurs et domaines de l'université et de la recherche.

La qualité d'un système éducatif repose en grande partie sur ses enseignants : c'est de leur capacité à prendre en charge tous les élèves, dans leur diversité, que repose pour beaucoup, la réussite de tous.

Investir dans la formation des enseignants est donc une nécessité absolue. **Après une réforme catastrophique, la mise en place d'une nouvelle formation des enseignants qui réponde aux enjeux d'une nouvelle étape de démocratisation du système éducatif, est une exigence.**

THÈME 2 : SERVICES PUBLICS FONCTION PUBLIQUE

Le projet reprend les formulations qui ont fait synthèse sur les rémunérations, et actualisées par celles qui ont été élaborées depuis le protocole du 31 mars 2011 sur les non titulaires.

La situation des services et des personnels ayant été forte-

ment dégradée, l'enjeu essentiel porte sur la rupture avec les politiques précédentes et la reconstruction, dans un contexte où l'austérité menace.

Quelle réorganisation des services de l'État, quelles coopérations entre politique nationale (pouvant être mises en oeuvre de manière déconcentrée) et compétences des collectivités territoriales ? Comment élaborer et porter cette reconstruction avec les personnels et les usagers ?

Face à la crise du travail et aux logiques managériales, la reconquête de droits par les personnels est à travailler.

Les agents publics ont été systématiquement opposés aux salariés du privé, avec la volonté de contester leurs droits (retraites, statut, journée de carence...). Il convient donc de réaffirmer le rôle du statut en travaillant à la solidarité de l'ensemble des salariés : comment les acquis des uns peuvent ils servir d'appui aux autres ?

La question du minimum de traitement est un sujet crucial. Le SMIC permet aujourd'hui aux plus basses rémunérations de la FP d'être revalorisées en lien avec l'indice des prix. La FSU peut elle défendre le même minimum de rémunération, en lien avec son exigence d'une véritable carrière ?

Sur les retraites, il y a nécessité de travailler les règles du Code des Pensions avec l'objectif d'un taux de 75 % à 60 ans : quelles périodes sont comptées dans la durée d'assurance et quelle durée de référence pour cet objectif qui peut être commun à tous ?

La situation des agents de

droit privé du champ de syndicalisation des SN : Pôle emploi, certains EPIC, ou associations nous concerne.

THÈME 3 : ALTERNATIVES ÉCONOMIQUE SOCIALES ÉCOLOGIQUES

L'objectif est d'approfondir la réflexion de la FSU dans le domaine social et sociétal :

- *mettre en avant les propositions pour sortir de la crise et construire des alternatives,*

- *renforcer notre capacité à intervenir sur les questions sociales : retraites, protection sociale, santé...*,

- *enrichir nos mandats dans le domaine des droits et libertés.*

En six parties sont abordées : une analyse de la crise économique, financière, écologique, et les propositions de la FSU dans ce domaine ; les droits humains, droits des peuples et de la paix ; l'Europe ; les propositions économiques et écologiques en France ; la protection sociale ; les droits et libertés en France.

La FSU construit, au fil des Congrès, une analyse des enjeux économiques et sociaux, et propose des mesures qui visent à reconstruire les solidarités à tous les niveaux.

Cela conduit à explorer les sujets à propos desquels nous devons vérifier, en permanence, qu'ils résultent bien d'une analyse construite collectivement, avec les syndiqués et les personnels.

La FSU doit poser ce qui fait débat dans la société. Elle doit créer les conditions d'un débat large, ouvert, pluraliste, permettant à chacun de s'approprier les enjeux.

Le risque serait un « prêt-à-penser » de réponses toutes faites, certes cohérent, mais éloigné des préoccupations des personnels et sans que ces derniers puissent s'en saisir pour construire et porter les revendications.

THÈME 4 : SYNDICALISME

Le syndicalisme français est tarudé par un taux d'implantation historiquement bas. Il est désertabilisé par l'émiettement.

Les forces syndicales continuent à prouver une capacité mobilisatrice importante lorsqu'elles affichent des revendications et des modalités d'actions répondant aux attentes des salariés.

La FSU rappelle son objectif d'unification, à terme, du mouvement syndical. Elle doit poursuivre pour poser à ses partenaires syndicaux les formes nouvelles de travail en commun, de recherche d'unité, voire de l'unification de leurs forces pour plus d'efficacité.

La FSU s'engage dans cette dynamique pour développer un syndicalisme de lutte et de transformation sociale progressiste, à vocation majoritaire, porteur de propositions offensives et novatrices, attaché à construire les mobilisations et les rapports de forces nécessaires pour faire aboutir les revendications.

Au moment où certaines forces entendent construire un syndicalisme réformiste en opposition à d'autres, serait-il efficace pour les travailleurs que s'opposent deux formes de syndicalisme ? Pour la FSU il n'y a pas de limite a priori sur les forces qui pourront participer à la construction d'un syndicalisme de transformation sociale. Les clivages

actuels peuvent et doivent être dépassés.

Les lois sur le dialogue social dans le public comme dans le privé vont avoir des répercussions sur les stratégies syndicales. La représentativité de la FSU devient cruciale.

Le bilan tiré des élections professionnelles de 2011 est mitigé. Si la FSU garde sa première place à l'Éducation Nationale et à l'Agriculture, si elle progresse dans d'autres ministères, elle perd sa place de 1ère organisation à la Fonction publique d'État, essentiellement à cause de la baisse de participation (-20 points) à l'Éducation Nationale. Le seul changement de modalités de vote (vote électronique) explique-t-il cela ?

Les niveaux départemental et régional sont essentiels. Au plus près des adhérents, c'est là que se construisent les liens interprofessionnels, les relations avec le mouvement social, l'expression dans les médias, que s'instaurent des relations institutionnelles locales, des relations avec le mouvement associatif, les partis politiques. Ces structures sont un lieu de réflexion fédérale pour réaliser des synthèses locales, de développer le travail fédéral entre syndicats nationaux.

Comment développer l'activité et la visibilité de la fédération à ce niveau sur l'ensemble des champs couverts par la FSU ?

Les orientations de l'activité internationale de la FSU sont à aborder à la lumière du chemin parcouru et en fonction de la situation nouvelle tant au niveau européen que mondial. La crise du néolibéralisme exige plus que jamais la construction d'une dynamique mondiale des forces progressistes dans toute leur diversité.

TIRER TOUTES LES LEÇONS

Pour la première fois les personnels étaient amenés à élire directement en octobre 2011 leurs représentants aux Comités Techniques, en plus des CAP. La FSU a défendu les accords de Bercy notamment parce qu'ils définissent le principe de la légitimité des organisations syndicales par le vote des personnels.

Force est de constater que les Ministères n'ont pas voulu mettre en œuvre les outils de la démocratie sociale. Des difficultés multiples ont écartées du vote nombre de personnels, que ce soit dans les votes par correspondance comme au MEDDLT ou à l'Éducation Nationale (effondrement de la participation) avec le vote électronique : problèmes de réception du matériel de vote, électeurs non inscrits, dysfonctionnements informatiques... Au Ministère de la Justice, le scrutin a dû être reporté !

Les Comités Techniques Spéciaux Départementaux (CTSD) remplacent les CTPD. En l'occurrence, c'est la déclinaison départementale du vote au Comité Technique Académique (remplaçant le CTPA) qui détermine la représentativité des organisations syndicales au plan départemental et non plus la collation départementale des votes aux CAP.

Les dernières élections aux Comités Techniques ont concernés la totalité des personnels titulaires ou non, soit un champ plus large. Nombre de ceux-ci votaient aussi pour leurs CAP, d'autres pas !

Le périmètre électoral des CT diffère donc à ce double titre. Les comparaisons sont donc compliquées. Pour l'Académie de Nantes, on peut constater que la totalisation des votes aux CAP comparée au vote CTA est négative pour la seule FSU avec - 470 voix et - 4,56 points (totalisation CAP 6 156 voix et 43,83 % contre 5 686 voix et 39,27 % au CTA). Des analyses restent à faire.

Éducation Nationale	CTM	CTA	CTSD 85
Inscrits	957 034	40 056	5 447
Exprimés	349 339 (36,50 %)	14 481 (36,15 %)	1 983 (36,40 %)
FSU	141 914 (40,62 %)	5 686 (39,27 %)	799 (40,29 %)
UNSA	72 397 (20,72 %)	3 154 (21,78 %)	360 (18,15 %)
SGEN	34 907 (9,99 %)	1 877 (12,96 %)	216 (10,89 %)
FO	35 245 (10,09 %)	1 574 (10,87 %)	250 (12,61 %)
CGT	22 598 (6,47 %)	765 (5,28 %)	86 (4,34 %)
SUD	20 241 (5,80 %)	995 (6,87 %)	197 (9,94 %)
CSEN FAEN CFTC	16 485 (4,72 %)	430 (2,97 %)	75 (3,78 %)
CGC	1 717 (0,49 %)		
DIVERS	3 835 (1,10 %)		

LES FINANCES DE LA FSU 85

Le financement de la section départementale FSU repose depuis 2001-2002 sur quatre sources : le reversement national, le reversement des indemnités de la représentation au CESER, les surcotisations départementales des syndicats, les recettes publicitaires.

Les ressources très modestes (de l'ordre de 7 500 €00 par an) se sont donc améliorées. Le choix d'optimiser des sommes trop modestes conduit à une gestion stricte : moins et mieux dépenser; provisionner pour les investissements futurs, pouvoir parer à des dépenses imprévisibles. Les résultats excédentaires de ces trois derniers exercices en sont la concrétisation.

Il faut à la fois se donner les moyens immédiats et assurer les choix à venir.

CHARGES	2009-2010	2010-2011	2011-2012
participations IRU IRHSES	70,00	20,00	-
bulletin + routage	1 911,74	1 869,65	2 558,05
manifestations + solidarité	1 275,65	750,88	723,38
déplacements + congrès + frais nationaux	691,05	128,50	335,20
gestion générale + opérations financières	2 003,06	1 620,83	1 854,02
acquisitions	1 478,88	1 484,52	1 484,53
TOTAL	7 430,38	5 874,38	6 955,18
Excédent	251,34	831,89	637,87
TOTAL GENERAL	7 681,72	6 706,27	7 593,05
PRODUITS	2009-2010	2010-2011	2011-2012
reversement national	2 988,00	2 872,00	2 968,00
surcotisations départementales + CFR	2 715,30	3 526,50	3 252,10
publicité	191,36	191,36	191,36
manifestations	1 115,18	-	835,95
rbt déplacements + congrès + frais nationaux	541,59	-	219,70
ventes + divers	20,00	30,00	-
intérêts	110,29	86,41	125,94
TOTAL	7 681,72	6 706,27	7 593,05
Déficit	-	-	-
TOTAL GENERAL	7 681,72	6 706,27	7 593,05

ANALYSE DES COMPTES

La FSU 85, comme toutes les sections départementales, ne dispose pas de suffisamment de moyens financiers et de décharges de service.

Le vœu du 2^{ème} Congrès National (1997) de doubler le montant des dotations des sections départementales est resté un vœu pieux.

Néanmoins la situation des sections de moins de 1 000 adhérents a été améliorée (adoption d'une tranche

spécifique).

Le niveau et l'amélioration de la syndicalisation (la principale ressource est le reversement national d'une partie des cotisations syndicales) a un effet positif.

Le reversement militant d'une partie des indemnités du représentant de la FSU au Conseil Économique et Social et Environnemental Régional (CESER) : de l'ordre 2 400 € 00 est le (gros) ballon d'oxygène qui permet une situation financière stricte mais

correcte.

La FSU 85 assure ainsi sa participation aux investissements (informatique, mobilier, reprographie).

Un site informatique a été créé. L'effort de publications est maintenu.

Au bilan financier la réserve nette globale est de 11 950 € 11 au 31-08-2012 (+ 1 721 € 10).

La perte de ressource publicitaire (- 656 € 38) à chacun des trois exercices est donc surmontée.

VOTES DES SYNDIQUÉ(E)S

Orientation fédérale nationale								
VENDÉE	INSCRITS	VOTANTS	EXPRIMES	UA	ÉÉ	Émancipation	URIS	FU
total	829	157	152	102	27	10	9	4
total en %		18,94	18,34	67,11	17,76	6,58	5,92	2,63
variation en voix		+ 20	+ 27	+ 10	+ 9	+ 3	+ 6	- 1
variation en %				- 6,49	+ 3,36	+ 0,98	+ 3,52	- 1,37
SNASUB	12	2	2	2				
SNE	6	3	3	1	1			1
SNEP	54	25	24	15	8		1	
SNES	265	66	63	48	5	3	5	2
SNETAP	55	12	11	2	1	4	3	1
SNICS	12	0	0					
SNPES-PJJ	13	7	7		7			
SNUACTE	2	1	1		1			
SNUAS-FP	4	1	1		1			
SNUEP	7	0	0					
SNUIPP	372	39	39	33	3	3		
SNUITAM	2	0	0					
SNU-TEFI	25	1	1	1				

VENDÉE	Rapport d'activité fédérale nationale					Fenêtre I « protocole d'accord précarité »			Fenêtre II « élections professionnelles »		
	exprimés	pour	contre	abstention	refus de vote	exprimés	I A	I B	exprimés	II A	II B
total	150	128	6	14	2	116	75	41	114	55	59
total en %		85,34	4,00	9,33	1,33		64,66	35,34		48,25	51,75
variation en voix	+ 18	+ 28	- 1	- 8	- 1						
variation en %		+ 9,58	- 1,30	- 7,34	- 0,94						
SNASUB	2	2				2	1	1	2	1	1
SNE	3	2		1		3		3	3		3
SNEP	24	23		1		20	13	7	20	13	7
SNES	62	48	4	9	1	40	25	15	41	21	20
SNETAP	11	10		1		11	7	4	9	4	5
SNICS	0					0			0		
SNPES-PJJ	7	6		1		7	7		7		7
SNUACTE	1	1				1	1		1		1
SNUAS-FP	1		1			1	1		1		1
SNUEP	0					0			0		
SNUIPP	38	35	1	1	1	30	20	10	29	16	13
SNUITAM	0					0			0		
SNU-TEFI	1	1				1		1	1		1

Le premier vote (orientation fédérale nationale) permet de définir la composition du Congrès au vu des différentes sensibilités (courants de pensée) qui se sont exprimées dans la fédération.

Le deuxième vote (rapport d'activité fédérale nationale) sert à exprimer un avis sur le bilan du mandat des trois dernières années, depuis le dernier Congrès.

Les résultats de la FSU Vendée montre une légère progression du nombre de votant(e)s à 157 (+ 20) et 152 exprimé(e)s à 152 (+ 25). Pour autant moins d'un adhérent(e) sur cinq a participé. Problème récurrent !

Par rapport à ceux d'il y a trois ans, les grands équilibres restent les mêmes, tant pour le vote d'orientation que pour celui sur le rapport d'activité. Cependant des inflexions ont lieu, au niveau des scores des courants de pensée, comme au niveau du rapport d'activité fédérale nationale.

Les votes recensés au plan national concernent 19 des 23 syndicats nationaux. Manque : SNEPAP, SNUPDEN, SUPMAE, SNUPCDC. Huit syndicats (EPA, SNAC, SNCS, SNESUP, SNPI, SNUCLIAS, SUPMAE, SNUPCDC) n'ont pas d'adhérent(e)s en Vendée ou d'adhérent(e)s identifié(e)s.